

DÉLIBÉRATION N°DL20240071 DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU LUNDI 13 MAI 2024

Le maire de la ville de Saint-Chamond certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits par la loi, le 03/05/2024 ; que la délibération ci-après transcrite, textuellement extraite du registre des procès-verbaux du conseil municipal, a été affichée et qu'il n'a pas été présenté d'observation ;

- le nombre des conseillers municipaux en exercice, le jour de la séance, était de 39 sur lesquels il y avait 33 présents, 6 absents représentés à savoir :

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. Axel DUGUA ; M. Régis CADEGROS ; Mme Andonella FLECHET ; M. Jean-Luc DEGRAIX ; Mme Stéphanie CALACIURA ; M. Gilles GRECO ; Mme Sandrine FRANÇON ; M. Jean-Paul RIVAT ; Mme Aline MOUSEGHIAN ; M. Bruno CHANGEAT ; Mme Catherine CHAPARD ; M. Daniel FAYOLLE ; Mme Béatrice COFFY (jusqu'à 23h26) ; M. François MORANGE ; M. Alexandre CIGNA ; M. Pierre DECLINE ; Mme Michelle DUVERNAY ; M. Yves ALAMERCERY ; M. Jean-Marc LAVAL ; Mme Michèle FREDIERE ; M. Jean-Luc BOUCHACOURT (jusqu'à 23h46) ; M. Francis NGOH NGANDO ; M. Philippe PARET ; Mme Florence VANELLE ; Mme Florence VILLEDIEU ; Mme Ayse CALYAKA ; Mme Abila CIPRIANI ; M. Raphaël BERNOU ; Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER ; Mme Isabelle SURPLY ; M. Jean MINNAERT ; Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT ; M. Romain PIPIER ; M. Pierre-Mary DESHAYES ; Mme Juliette BOULLIAT

ABSENTS REPRÉSENTÉS

Mme Béatrice COFFY a donné procuration à M. Gilles GRECO (à partir de 23h26)

Mme Geneviève MASSACRIER a donné procuration à Mme Andonella FLECHET

M. Jean-Luc BOUCHACOURT a donné procuration à M. Jean-Marc LAVAL (à partir de 23h46)

Mme Dudu TOPALOGLU a donné procuration à M. Régis CADEGROS

Mme Nathalie ROBERT a donné procuration à Mme Isabelle SURPLY

M. Luc CHEVALLIER a donné procuration à Mme Juliette BOULLIAT

SECRÉTAIRE ÉLUE POUR LA DURÉE DE LA SESSION

Mme Catherine CHAPARD.

SUBVENTION À L'ÉCOLE PRIVÉE SAINTE THÉRÈSE - CORRECTIF

Mme Florence VANELLE expose ce qui suit :

Le conseil municipal en date du 22 janvier 2024 a délibéré pour fixer le coût d'un élève pour l'année scolaire 2023/2024.

Une participation aux dépenses de fonctionnement de l'enseignement privé du 1er degré sous contrat a été attribuée à l'école Sainte Thérèse pour la somme de 32 092,20 € correspondant à 30 élèves de maternelle et 36 051,00 € correspondant à 60 élèves de l'élémentaire.

Après le conseil municipal de janvier, les effectifs de l'école Saint Thérèse ont été ajustés du fait de l'inscription tardive en novembre de quatre élèves, dont le service n'avait pas connaissance.

Le nombre d'élèves en maternelle est de 31 au lieu de 30 élèves, soit un montant de subvention supplémentaire de **1 069,74 €**.

Le nombre d'élèves en élémentaire est de 63 au lieu de 60 élèves, soit un montant de subvention supplémentaire de **1 802,55 €**, soit un total supplémentaire de **2 872,29 €**

Il est proposé au conseil municipal d'approuver la subvention complémentaire à l'école privée Sainte Thérèse d'un montant de **2 872,29 €** correspondant aux 4 élèves supplémentaires.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir discuté et délibéré,

A la **majorité** des suffrages exprimés par 33 voix pour,

4 contre Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER ; M. Jean MINNAERT ; Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT ; M. Romain PIPIER

2 abstentions Mme Isabelle SURPLY ; Mme Nathalie ROBERT

DÉCIDE :

- **d'approuver** la subvention complémentaire à l'école privée Sainte Thérèse correspondant à 4 élèves supplémentaires, dont 1 scolarisé en maternelle et 3 en élémentaire,
- **d'approuver** en référence au coût élève voté en conseil municipal du 22 janvier 2024, une subvention d'un montant de 2 872,29 € correspondant à 1 élève en maternelle soit 1069,74 € et 3 en élémentaire soit 1 802,55 €,
- **d'imputer** la dépense correspondante au budget de l'exercice en cours.

-----oooOooo-----

ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS.

Certifié,

Saint-Chamond, le 14/05/2024



Envoyé en préfecture le 21/05/2024

Reçu en préfecture le 21/05/2024

Publié le

ID : 042-214202079-20240513-DL20240071-DE



Le maire,

Le secrétaire de séance,

Axel DUGUA

Catherine CHAPARD

Date de mise en ligne 21 mai 2024